

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2016

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU,
M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE,
Mme Anne BARBET, M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à M. Hervé LUCBEREILH.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Anne BARBET.

❧❧❧

10.- LEADER - MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE OLORONAISE

Madame Maïté POTIN expose que, dressant le constat de l'existence de nouveaux modes de consommation, de la qualité de son patrimoine local et de la nécessité de renforcer les circuits courts, la Commune d'Oloron Sainte-Marie propose, depuis avril 2016, une plateforme numérique à disposition des commerçants, artisans, prestataires de services et restaurateurs oloronais.

Ce dispositif, appelé E-city, répond à des enjeux de dynamisation de la cité mais également à des enjeux partagés entre la commune, les commerçants et les oloronais :

- l'environnement, avec la possibilité d'acheter localement ;
- la promotion des établissements oloronais, avec une simplification de l'accès à l'information ;
- l'accessibilité aux produits, avec la vente en ligne et la livraison ;
- l'évolution de la relation client-commerçant.

Le GAL (Groupement d'Action Locale) d'Oloron Haut-Béarn a été sélectionné parmi 22 territoires par la Région Aquitaine, en charge de la gestion du fonds européen FEADER, le fonds mobilisé dans le cadre du LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale). Le LEADER est un programme européen de soutien aux projets de développement innovants visant à revitaliser les territoires ruraux. Le GAL d'Oloron Haut-Béarn soutient, pour la période 2014/2020, la mise en place d'un espace-pilote dans le domaine de la valorisation économique des atouts environnementaux.

Pour cela, il intervient sur trois axes stratégiques :

- contribuer à la gestion durable des ressources économiques locales ;
- structurer l'organisation des acteurs économiques ;
- exploiter les richesses locales en structurant les filières correspondantes.

Aussi, pour la première année du projet E-city, le plan de financement prévisionnel peut s'établir comme suit :

	Taux (%)	Montant (HT)
Europe (FEADER - LEADER)	53	7 744,56 €
Commune d'Oloron Sainte-Marie	47	6 867,81 €
Total	100	14 612,37 €

Où cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier LEADER.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 20 décembre 2016.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 26/ 12/ 2016

LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/12/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/12/2016